

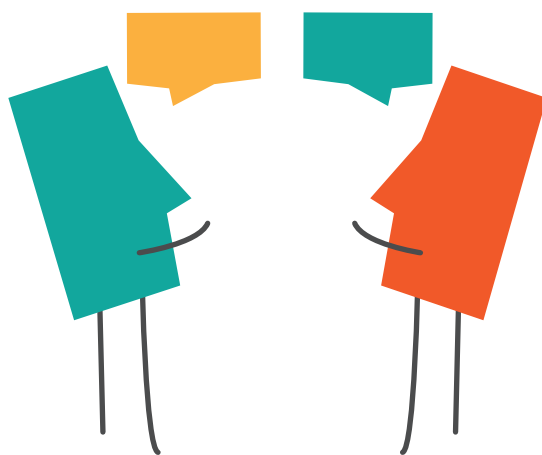


SUIVI DU NOUVEL INSTALLÉ

C'est parce que les premières années d'installation sont une phase cruciale de votre projet professionnel et personnel que nous vous proposons de vous accompagner pour la réussite de votre projet !

AVANTAGES

- ▶ Un suivi dans la durée
- ▶ Un interlocuteur dédié
- ▶ Des indicateurs réguliers
- ▶ Une approche globale de votre projet
- ▶ Un suivi de la réglementation Jeunes Agriculteurs



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
DANS LE SUIVI DE VOTRE PROJET

UN SUIVI DANS LA DURÉE

Le suivi de votre projet sur une durée de 4 ans

- Un interlocuteur dédié : votre conseiller d'entreprise
- Un 1^{er} rendez-vous en phase de démarrage
- Des rendez-vous avec votre conseiller pour analyser vos résultats
- Des contacts réguliers

DES INDICATEURS RÉGULIERS

- Accès à notre offre « INDICATEUR EXPERT »
- Suivi de 7 indicateurs dont 4 personnalisés (selon votre choix)
- Mise à disposition d'Indicateurs en temps réel *100% numérique (PC, mobile, tablette)
- Suivi de prévision

UNE APPROCHE GLOBALE

- Suivi de votre projet sur le plan économique, mais aussi juridique, fiscal, social...
- Organisation de rendez-vous « DUO » avec votre conseiller d'entreprise, votre conseiller technique, votre banquier...
- Mesure des écarts par rapports aux prévisions et mise à jour des projections
- Accès à une palette d'outils de gestion à votre service : coût de revient, prix d'équilibre, analyse de la valorisation de vos produits...

SUIVI RÉGLEMENTAIRE

- Suivi de vos engagements réglementaires JA
- Etablissement de la fiche à mi-parcours
- Contrôle de fin d'engagement

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez :

Damien RAFFIN
Responsable service Conseil Stratégique
06 74 86 46 73 - draffin@69.cerfrance.fr

Retrouvez-nous sur
www.cerfrance.fr